

## FICHE POSTE SPECIFIQUE ACADEMIQUE : Conseiller principal d'éducation

Etablissement	Lycée Rodin 19 Rue Corvisart 75013 Paris Tel 01 55 43 10 18 Ce 0750682j@ac-paris.fr
Intitulé du poste	<b>CPE dans un lycée partenaire de l'Institut National des Jeunes Sourds (INJS)</b>
Spécificité du poste	Horaires : <i>Temps de travail : Circulaire des missions des CPE n° 2015-139 du 10-8-2015.</i> Poste logé : Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>

Spécificités établissement	Spécificités du poste
<p><b>Public</b></p> <p>Lycée général, série STMG, CPGE ECE</p> <p><b>Projet pédagogique particulier</b></p> <p><b>Dispositifs à accompagner</b></p> <p>En partenariat avec l'Institut National des Jeunes Sourds (INJS), la cité scolaire accueille des élèves sourds ou malentendants de la classe de 3<sup>ème</sup> à la classe de terminale. (22 collégiens et 15 lycéens)</p>	<p>Le conseiller principal d'éducation est placé sous l'autorité hiérarchique du chef d'établissement et (par délégation) du proviseur-adjoint</p> <p><b>Activités principales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Circulaire des missions des CPE n° 2015-139 du 10-8-2015.</b></li> <li>- <b>S'agissant du partenariat avec l'INJS</b></li> </ul> <p>En coordination avec le CPE affecté au collège, le conseiller principal recruté sera le référent dans le partenariat avec l'INJS. Ses missions seront de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser l'accueil et l'intégration des jeunes sourds</li> <li>• Elaborer des procédures de suivi des élèves de l'INJS commune au collège et au lycée ;</li> <li>• Contribuer avec les équipes pédagogiques et les professionnels de l'INJS à la construction du parcours personnel de l'élève ;</li> <li>• Renforcer la communication auprès des familles.</li> </ul> <p><b>Connaissances attendues :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance minimale de la problématique du handicap dans un cadre partenarial.</li> </ul> <p><b>Compétences requises :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>D'adaptation</b> pour pouvoir assumer le suivi de l'ensemble des lycéens et ceux à besoins différenciés,</li> <li>• <b>D'organisation</b>, d'initiatives, de communication, de planification pour une prise en charge de qualité des élèves jeunes sourds ;</li> <li>• <b>De capacité</b> à formaliser son activité et établir des protocoles ;</li> <li>• <b>De réactivité</b>, rigueur, efficacité, sens de l'organisation ;</li> <li>• <b>D'excellente</b> maîtrise des techniques de communication et de la culture numérique,</li> <li>• <b>D'intérêt</b> pour les questions d'inclusion scolaire et de travail avec les partenaires.</li> </ul>